

COMITÉ DIRECTEUR DE LA FFE
11 & 12 novembre 2017 – Paris

Relevé de décisions

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017

Présents

Bachar KOUATLY
 Stéphane ESCAFRE
 Pascal LAZARRE
 Véronique REVOY
 Bruno DELPORT (à partir de 14h45)
 Nathalie FRANC
 Laurent FREYD
 Anémone KULCZAK
 Yves MAREK
 David ROS (à partir de 15h35)
 Hélène ROSSINOT
 André RASNEUR

Absents excusés représentés

Johanna BASTI
 Gilles BETTHAEUSER
 Philippe BLOT
 Olivier DELABARRE
 Cyrille DIMEY
 Jean-Paul GRIGGIO
 Rudolph HIDALGO
 Amélie LACHAT
 Sophie MILLIET
 Eric PRIE
 Reza SALAMI
 Mélanie VEROT

Présents à titre consultatif

Jordi LOPEZ, Directeur Technique National
 Damien PROUVOST, Juriste fédéral
 Jérôme VALENTI, Directeur Général

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017

Présents

Bachar KOUATLY
 Stéphane ESCAFRE
 Pascal LAZARRE
 Véronique REVOY
 Bruno DELPORT
 Laurent FREYD
 Anémone KULCZAK
 Yves MAREK
 André RASNEUR

Absents excusés représentés

Johanna BASTI
 Gilles BETTHAEUSER
 Philippe BLOT
 Olivier DELABARRE
 Cyrille DIMEY
 Nathalie FRANC
 Jean-Paul GRIGGIO
 Rudolph HIDALGO
 Amélie LACHAT
 Sophie MILLIET
 Eric PRIE
 David ROS
 Hélène ROSSINOT
 Reza SALAMI
 Mélanie VEROT

Présents à titre consultatif

Damien PROUVOST, Juriste fédéral
 Jérôme VALENTI, Directeur Général

- Ajouts de points supplémentaires à l'ordre du jour

Bachar Kouatly (Président) et Stéphane Escafre (Secrétaire Général) proposent d'ajouter plusieurs points à l'ordre du jour.

Vote : Unanimité

- Approbation du relevé de décisions du Comité Directeur des 17 et 18 juin 2017

Vote : Unanimité

I) Technique – sportif

Coupe Loubatière

Le règlement de la Coupe Loubatière pour la saison 2017-2018 a été voté par la Commission Technique le 22 septembre 2017, en revenant sur la décision du Comité Directeur des 17 et 18 juin 2017 d'adopter la cadence rapide "45 minutes + 10 s.". Ceci fait suite à des modifications adoptées par la FIDE concernant le barème "cadence/limite Elo" dans la gestion des tournois. La Coupe Loubatière est donc désormais homologuée FIDE selon les règlements en vigueur, avec un retour à la cadence lente "50 minutes + 10 s. "

Le Comité Directeur est sollicité pour confirmer cette modification.

Vote : Unanimité

Championnat de France des Jeunes

- Modification de l'article 1.4 du règlement du Championnat de France des Jeunes: « Les dates des qualifications départementales et zones interdépartementales ne doivent pas coïncider avec celles du Championnat de France des clubs et Championnat de France Interclubs jeunes, dès lors qu'au moins un club du département (ou de la ZID) est concerné. »

Vote : Unanimité

- Proposition de la Direction Nationale des Jeunes de supprimer l'intégration automatique du Champion de France en Equipe de France Jeunes.

Vote : 4 pour/ 0 abstention/ 20 contre

- Proposition de la Direction Nationale des Jeunes de donner la possibilité d'accélérer les appariements des catégories qui peuvent rassembler 160/180 joueurs qualifiés : suite à des discussions au sein du Comité Directeur, il est relevé qu'il n'y a pas de mention des appariements dans le règlement du Championnat de France des Jeunes.

Le vote porte donc sur le fait de prévoir l'accélération des appariements pour les catégories concernées dans le règlement intérieur du tournoi.

Vote : Unanimité

- Nomination de Laurent Freyd comme Directeur de la compétition du Championnat de France des Jeunes du 15 au 22 avril 2018 à Agen. **Vote : 23 pour/ 1 abstention/ 0 contre**

Zones interdépartementales

- Le Comité Directeur est saisi d'une demande du Président de la Ligue des Hauts-de-France visant à ce que la Ligue puisse fonctionner en une seule zone interdépartementale dès cette saison. Ceci nécessite une modification de l'article 5 de l'annexe aux règles générales pour les compétitions fédérales, comme il l'a été fait pour la Ligue de Normandie (scrutin électronique du 25 au 27 septembre 2017).

Suite à des discussions au sein du Comité Directeur, il est relevé qu'il est difficile d'accéder à cette demande dès cette saison puisque les quotas des qualifications pour le Championnat de France des Jeunes ont déjà été publiés avec deux ZID distinctes dans cette Ligue.

En outre, contrairement au cas de la Ligue de Normandie, le Comité Directeur n'a pas de garantie sur le consensus territorial de cette demande.

Le vote porte donc sur le fait de demander au Président de la Ligue des Hauts-de-France de recueillir l'accord des Présidents des Comités Départementaux de la région afin que le Comité Directeur puisse se prononcer sur cette demande.

Vote : 22 pour, 2 abstentions, 0 contre

Compétitions homologués

Demande de dérogation de l'Echiquier Dieppois pour organiser le Festival International de Dieppe du 25 août au 1^{er} septembre 2018, ces dates chevauchant celles du championnat de France qui aura lieu du 18 au 26 août 2018 à Nîmes.

Vote : 22 pour/ 2 abstentions/ 0 contre

II) Organes statutaires et Directions Nationales

Secteur médical

Dans les documents préparatoires à la réunion, il a été rappelé aux membres du Comité Directeur les textes du Code du Sport sur l'obligation de présenter un certificat médical tous les trois ans pour obtenir une licence délivrée par une fédération sportive.

Il a également été précisé que le licencié doit attester avoir répondu par la négative à chacune des rubriques d'un questionnaire de santé intitulé QS-SPORT (formulaire Cerfa n°15699*01) lors des renouvellements de licence dans l'intervalle.

Les membres du Comité Directeur sont partagés sur l'application de ces mesures au niveau de la FFE mais conviennent qu'il faut informer les clubs de ces dispositions législatives et réglementaires, en leur recommandant de demander un certificat médical à leurs adhérents cette saison.

Suite aux débats sur le sujet, il est également proposé de constituer un groupe de travail pour réfléchir à la mise en application des règles relatives au certificat médical, de manière obligatoire, lors de la délivrance des licences FFE à partir de la saison 2018-2019.

La composition du groupe de travail soumise au vote est la suivante : Nathalie Franc (Présidente de la Commission Médicale) - Hélène Rossinot, Mathilde Choisy, Sébastien Cossin (Membres de la Commission Médicale) – Damien Prouvost (Juriste de la FFE) – Johanna Basti (Directrice Nationale des Scolaires) – Frédéric Loyarte (Directeur National du Handicap).

Vote : Unanimité

Direction Nationale de l'Arbitrage

- Modification de l'article 34.3 du règlement intérieur de la DNA afin de préciser que :
 - les plaintes déposées par les licenciés contre un arbitre sont examinées par la DNA si elles visent des «fautes d'arbitrage ou manquements à la Charte de l'Arbitrage» ;
 - les sanctions qui peuvent être prononcées à l'encontre d'un arbitre sont des «mesures administratives» ;
 - ces dernières ne peuvent être infligées qu'après avoir entendu les intéressés, même pour un avertissement ou un blâme.

Vote : Unanimité

Secteur scolaire

- Nomination de deux nouveaux membres de la Direction Nationale des Scolaires: Yves Léal (recherche/formation magistère) et Daniel Baur. **Vote : Unanimité**
- Désignation des organisateurs des phases finales des championnats scolaires 2018 :
 - Finales écoles : organisation par le CDJE53 à Laval du 25 mai au 27 mai.
 - Finales collèges : organisation par l'Echiquier des Gorges de l'Aveyron à St Antonin-Noble-Val (82) du 8 au 11 juin (modification des dates).

Vote : Unanimité

- Adoption du règlement du Championnat de France Universitaire. **Vote : Unanimité**

Direction Nationale des Féminines

Anémone Kulczak présente aux membres du Comité Directeur le rapport de la DNF, en annonçant notamment que la première phase du Top12F aura lieu à Juvisy du 5 au 8 mai 2018. Dans le cadre de la préparation de la semaine des Echecs au féminin (4-11 mars 2018), il est demandé au Comité Directeur de valider un budget de 100 euros aux 30 premiers clubs inscrits, sur présentation d'un bilan d'activités. Suite à des discussions au sein du Comité Directeur, le vote porte sur un renvoi de cette demande au Bureau Fédéral.

Vote : Unanimité

Nomination des membres de la Direction Nationale de l'Entraînement

- Darko Anic : Directeur National de l'Entraînement
- Miguel Calin
- Matthieu Bissières
- Manuel Vallès
- Etienne Mensch
- Kévin Terrieux
- Vincent Riff
- Emmanuel Bricard
- Jordi Lopez (DTN)

Vote : 21 pour/ 3 abstentions/ 0 contre

Commission Contrôle Economique et Gestion

Nomination de Jean Bertrand comme Président de la Commission Contrôle Economique et Gestion, à la place de Nicolas Clery (qui reste membre de la commission).

Vote : Unanimité

III) Institutionnel

Modification des dates institutionnelles du calendrier fédéral 2017-2018 :

- Dans le cadre du Championnat de France des Jeunes qui aura lieu à Agen du 15 au 22 avril 2018, il est proposé d'organiser deux réunions institutionnelles sur place :

- Réunion de la Commission Technique le 21 avril 2018 dans la matinée (au lieu de la réunion prévue le 19 mai 2018)
- Réunion de l'Assemblée Générale annuelle le 21 avril 2018 dans l'après-midi (initialement programmé le 24 mars 2018)

Vote : Unanimité

- Modification des dates de la prochaine réunion du Comité Directeur : 3 et 4 mars 2017

Vote : Unanimité

Marketing et communication

Véronique Revoy présente aux membres du Comité Directeur un projet de territoire de marque visant à rendre le jeu d'Echecs plus attractif aux yeux du grand public.

Il y est notamment préconisé de remplacer le slogan de la FFE « L'intelligence du Jeu, l'émotion du Sport » par un slogan plus attractif pour l'extérieur, qui pourrait s'inspirer de l'idée d' « Accéder à sa propre excellence ».

Ce projet marketing prévoit également une refonte du portail du site Internet de la FFE en ciblant le grand public plutôt que la mise en avant des informations internes.

Etudes et statistiques

Bachar Kouatly lit aux membres du Comité Directeur un mail de Larbi Houari (Conseiller du Président) qui fait le constat d'un retard dans la mise en place d'actions concrètes de la FFE vis-à-vis des clubs du fait des réformes structurelles en cours. La Fédération possède de surcroît très peu d'information et de données statistiques sur les clubs et les licenciés. Pour y remédier, il convient de comprendre la réalité du terrain, et donc de consulter les clubs avant de lancer la phase de développement nécessairement spécifique à chaque Ligue voire à chaque Comité Départemental.

Le Président souhaite donc que la FFE mette en place un projet d'études et statistiques, visant à interroger les clubs sur plusieurs sujets, l'objectif étant d'obtenir les données pour le mois de mars 2018 afin de présenter un rapport complet lors de l'AG du 21 avril 2018.

Pour l'intégralité de ce projet, le tarif proposé est de 10.000 €, c'est-à-dire à prix coûtant. La partie analyse et présentation sera effectuée à titre gracieux par Larbi Houari.

Le président propose par ailleurs d'adjoindre à ce projet les services de Johanna Basti, pour contribuer à sa conception puis au traitement des différentes demandes exprimées par les acteurs terrain. Ainsi, 12.000 euros supplémentaires seraient dédiés au traitement concret des différentes situations constatées par Johanna, répartis sur une année civile, soit 1000€ par mois.

Le Président invite donc le Comité Directeur à statuer sur un budget global de 22 000 € pour ce projet.

Vote : Unanimité

Remaniement du Bureau Fédéral

Bachar Kouatly annonce au Comité Directeur la démission d'Olivier Delabarre de ses fonctions de Trésorier adjoint et de membre du Bureau Fédéral. Le Président de la FFE propose d'accueillir Bruno Delpont au sein du Bureau, au poste de Trésorier, Cyrille Dimey devenant Trésorier adjoint.

La nouvelle composition du Bureau Fédéral soumise au vote est donc la suivante :

Bachar Kouatly : Président

Gilles Betthaeuser : Vice-Président

Stéphane Escafre : Secrétaire Général

Pascal Lazarre : Secrétaire Général Adjoint

Bruno Delpont: Trésorier

Cyrille Dimey: Trésorier Adjoint

Johanna Basti

Véronique Revoy

Vote : Unanimité

Bachar KOUATLY
Président



Stéphane ESCAFRE
Secrétaire Général

